

DOSSIER D'INSCRIPTION

COLLOQUE

BIEN-ÊTRE & PERFORMANCE

SANTÉ BIEN-ÊTRE ÉQUIN

22 JUIN
2023
HIPPODROME
DE LYON PARILLY

4-6 Av. Pierre Mendès France, 69500 Bron



TARIFS DES STANDS 2023

Tous les tarifs sont indiqués en montant HT

STAND MEMBRE OU PARTENAIRE EQUURES	250€
STAND NON MEMBRE	350€

OFFRES DE SPONSORING

Tous les tarifs sont indiqués en montant HT

KAKÉMONO PUBLICITAIRE	<ul style="list-style-type: none">• À fournir par vos soins• Placer dans la salle de conférence, à l'entrée	150€
BANDEROLE PUBLICITAIRE EN EXTÉRIEUR	<ul style="list-style-type: none">• Banderole à fournir par vos soins• Exposée durant toute la durée de l'événement dehors	150€
INSERTION PUBLICITAIRE	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion de votre vidéo publicitaire sur l'écran géant sur tous les temps de pause :<ul style="list-style-type: none">• Pause du matin• Pause du midi• Pause de l'après midi• Vidéo courte - max 30 secondes OU diaporama - max 30 secondes	400€
PACK PREMIUM <i>(limité à 3 entreprises)</i>	DONNEZ DE LA VISIBILITÉ À VOTRE ENTREPRISE : <ul style="list-style-type: none">• logos sur tous nos supports,• banderole visible le jour j,• posts réseaux sociaux dédiés + tags automatiques dès qu'on parle de la journée,• 5 entrées gratuites,• une intervention pour mettre en avant l'entreprise,• remerciement du sponsor à voix haute au public,• insertion publicitaire sur le grand écran	2000€

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 22 mai 2023

Raison Sociale :

Responsable du dossier :

Fonction :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite participer en tant qu'exposant au prix de 350€ HT.

Je suis adhérent au cluster équin ou partenaire du label EquuRES, je souhaite participer en tant qu'exposant au prix de 250€ HT.

Mode de paiement :

Par virement :

IBAN : FR76 1680 7004 0136 2828 2021 725

BIC : CCBPFRPPGRE

Domiciliation : BPAURA LYON CORDELIERS

Formulaire d'inscription à retourner AVANT LE 22 MAI à Pauline Pernin ACCOMPAGNÉ D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE - Tel : 0612257299 - Mail : p.pernin@lyon-metropole.cci.fr

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du "*Colloque Santé et bien-être équin*" et en accepte toutes les clauses.

Fait à :

Le :

Cachet et signature de l'exposant

RÈGLEMENT DU SALON

COLLOQUE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ÉQUIN

ARTICLE 1 - Organisateur

La journée est organisée par le Cluster Santé et bien-être et le label EquuRES à l'Hippodrome de Lyon-Parilly.

ARTICLE 2 - Sélection des exposants

Pour garantir le respect de l'esprit de l'évènement et pour veiller à la diversité des sujets offerts aux participants, les organisateurs du colloque se réservent le droit d'accepter ou non les demandes d'inscription.

ARTICLE 3 - Stands

- L'aménagement du stand sera effectué par l'exposant, sous sa responsabilité et selon les conditions fixées par l'organisateur.
- L'organisateur se réserve le droit de faire supprimer, modifier les installations qui ne respectent pas les règles de sécurité en vigueur sur un environnement recevant du public.
- L'éclairage général est assuré par l'organisateur.
- L'exposant ne peut en aucun cas et sous aucun prétexte, quitter le salon avant l'heure officielle de fermeture.

ARTICLE 4 - Fourni par nos soins

- Un espace de 3x3m
- 1 table, 2 chaises
- Panonceau indicateur de stand avec vos coordonnées
- Entrée et accès gratuit aux conférences pour les exposants pour deux personnes
- Déjeuner
- Parking gratuit
- Un programme, avec les coordonnées de tous les exposants, distribué à l'entrée à tous les visiteurs du salon
- Communication réseaux sociaux, site internet, presse

À fournir par l'exposant : un petit texte de 300 signes espaces compris et une photo/logo en haute définition (en 1,5, 2 M0)

ARTICLE 5 - Horaires salon

Pour les exposants, l'accès et le montage des stands s'effectueront mercredi 21 juin à partir de 12h00 jusqu'à 19h00. **Le montage des stands ne pourra se faire que le 21 juin.** Pour les visiteurs, le Colloque ouvrira le jeudi 22 juin de 9h30 à 17h30 sans interruption.

ARTICLE 6 – Règlement

L'exposant ne doit à aucun moment laisser son stand sans surveillance.

L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols, pertes, et dommages qui pourraient être occasionnés.

Les exposants doivent impérativement porter leur badge.

Les livraisons s'effectueront le mercredi 21 juin de 12h00 à 19h00.

Les véhicules servant à la dépose et à l'enlèvement du matériel ne peuvent en aucun cas stationner sur la zone de déchargement plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Ils devront être garés sur le Parking réservé aux exposants.

L'exposant ne pourra pas démonter son stand avant 18h30 le jeudi 22 juin.

Les exposants doivent participer à la réussite de leur vente en présentant un aspect convivial, une tenue de stand.

Chaque exposant doit fournir une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle.

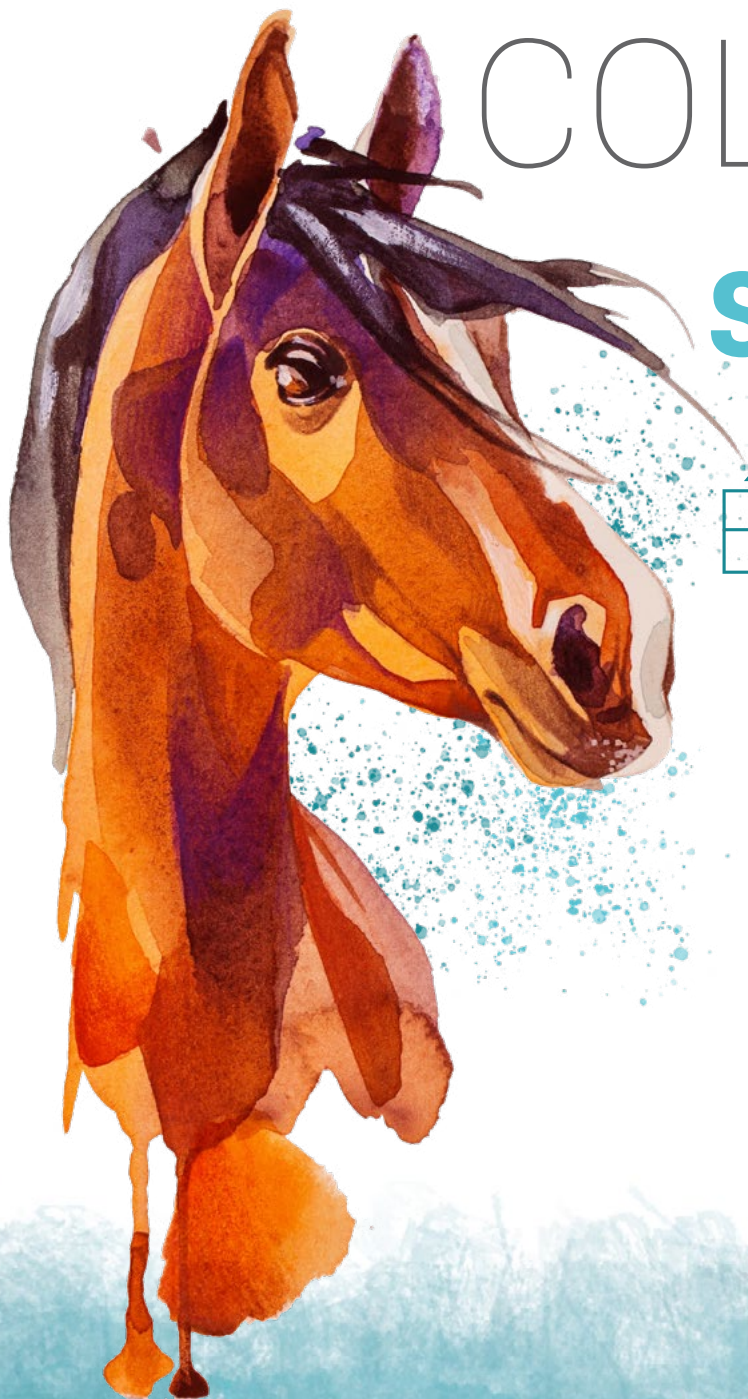
Il est formellement interdit de fumer sur le salon.

ARTICLE 7 - Application du règlement

Les exposants s'engagent à accepter les prescriptions du présent règlement ainsi que toute disposition nouvelle que l'organisateur pourrait être amené à prendre dans l'intérêt de la manifestation.

Tout non-respect du règlement par un exposant peut entraîner la libération du stand et le non-remboursement partiel ou total de son droit d'inscription.

Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu après validation de l'inscription.



COLLOQUE

Bien-Être & performance

SANTÉ BIEN-ÊTRE ÉQUIN

22 JUIN 2023

DATE ET HORAIRES

JEUDI 22 JUIN
9H30 - 17H30

ADRESSE

HIPPODROME DE LYON-PARILLY
4-6 AV. PIERRE MENDÈS FRANCE, 69500 BRON

ACCESSIBILITÉ

VOITURE

Parking gratuit devant l'hippodrome

TRANSPORT EN COMMUN

TRAM T2

Station Parilly -Université-Hippodrome

MÉTRO D

Station Mermoz -Pinel, puis bus C15 Jusqu'à station

Bois de Parilly

Bus 52 et 93 – Arrêt Parilly-Université-Hippodrome

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Pauline PERNIN

p.pernin@lyon-metropole.cci.fr
0612257299